objet : situation de rentrée 2014

A l'attention de M le Recteur de l'académie de Besançon S/C de M le DASEN du Jura S/C de M TIFOEN proviseur du Lycée Paul Émile Victor de Champagnole

Monsieur le Recteur,

Depuis le mois de mars, suite au départ de Monsieur le Proviseur du lycée Paul Émile Victor appelé à d'autres fonctions, les personnels du Lycée avaient émis des inquiétudes quant aux conséquences sur la préparation de la rentrée 2014. Cela a encore été le cas lors de votre venue, quelques jours après la nomination de Mme Chirouze à la tête de notre établissement. Nous avons également présenté une motion à ce sujet lors du conseil d'administration de fin d'année. Cette inquiétude reposait sur l'incertitude d'avoir des personnels de direction en poste pour la rentrée et sur la charge qui allait être la leur pour s'imprégner en urgence des caractéristiques et du fonctionnement d'un lycée polyvalent comme le nôtre.

A cela, il faut ajouter notre surprise devant la nomination, peu avant la rentrée, de notre chef des travaux, appelé à de nouvelles fonctions dans un autre établissement, alors qu'il incarnait un élément de stabilité dans l'équipe de direction du lycée Paul Émile Victor.

Nous nous sommes donc retrouvés dans une situation encore plus délicate que prévue puisque l'ensemble du personnel de direction a été renouvelé durant la période estivale.

Malheureusement les inquiétudes qui étaient les nôtres se sont avérées plus que fondées et depuis la rentrée des dysfonctionnements très importants ont été constatés.

Les personnels se sont réunis le mardi 9 septembre en assemblée générale pour évoquer les multiples problèmes rencontrés par tous depuis la rentrée et ont échangé avec l'équipe de direction. Notre vœu est que la situation se rétablisse d'urgence. Nous sommes conscients de l'investissement et du travail fourni, mais, nous ne pouvons que regretter que nos mises en garde n'aient pas été entendues. Les élèves et les personnels en subissent aujourd'hui les conséquences.

Les conditions de cette rentrée peuvent ternir l'image de notre établissement public d'éducation et n'ont pas permis d'accueillir les élèves d'une manière satisfaisante, qui puisse notamment garantir leur pleine sécurité. Afin que le Lycée Paul Émile Victor retrouve un fonctionnement normal, et pour la réussite des élèves, nous vous demandons d'apporter tout votre soutien à notre lycée sous la forme de moyens horaires, humains et logistiques si nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur de l'académie de Besançon, nos plus respectueuses salutations. Nous vous prions de croire à notre profond attachement au service public d'Éducation et à la réussite de tous les jeunes qui lui sont confiés.

Les personnels du lycée Paul Émile Victor, réunis en assemblée générale le 9 septembre 2014.